


Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT

Conseil Municipal
Séance du 17 mars 2023 – 19 heures
Convocation du 10 mars 2023
Séance ordinaire

Envoyé en préfecture le 21/03/2023
Reçu en préfecture le 21/03/2023
Publié le 
ID : 059-215904897-20230317-DCM_20230317_14-BF

Membres en exercice : 27

Présents : 21 (jusqu'au point n°2) et 22 (à partir du point n°3)

Absents Excusés Représentés : 2 (jusqu'au point n°2) et 3 (à partir du point n°3)

Absents : 2

Étaient présents : M. Alain MENSION, Maire

Mrs Mmes Karine SKOTAREK – David MORTREUX – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER - Pascaline VITELLARO – Maria IULIANO – Régis SALLEZ – Bernard TRICOT – Bernard HELLEBUYCK – Michel COURTECUISSÉ – Marie-Louise LEMAIRE – Maryline MARLIERE – Salvatore BELLU – Christian LEMAR – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Kitty DUQUESNE – Anthony WATTEAU – Angélique GOGÈ – Aurélie PETIT – Angélique DHINNIN (à partir du point n°3).

Étaient absents excusés représentés : Mme Mrs Pascal KACZMARCZYK représenté par Bernard TRICOT – Clémence BARBIER représenté par Angélique DHINNIN (à partir du point n°3) – Gaëtan GRARD représenté par Salvatore BELLU.

Étaient absents : Mrs Christian LANGELIN – Sébastien MANCHE.

Président de la séance : M. Alain MENSION, Maire

Secrétaire de séance : Mme Karine SKOTAREK, 1^{ère} Adjointe

DCM_20230317-13 - Budget annexe du lotissement du Chemin Vert : présentation et vote du compte de gestion établi par le comptable – Exercice 2022.

Le résultat d'exercice est + 198 662,38 € en investissement et – 352 687,98 € en fonctionnement, soit un total de – 154 025,60 €.

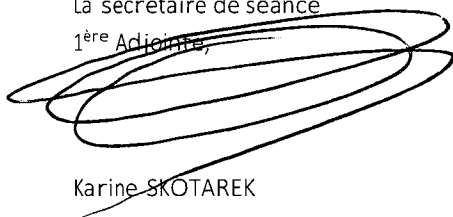
Compte tenu du résultat de clôture de l'exercice 2021 qui était de – 198 662,38 € en investissement et de + 352 687,98 € en fonctionnement, le résultat de clôture de l'exercice 2022 est de + 198 662,38 € en investissement et de – 352 687,98 € en fonctionnement, soit un total de – 154 025,60 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion 2022 du lotissement du Chemin Vert établi par le comptable.

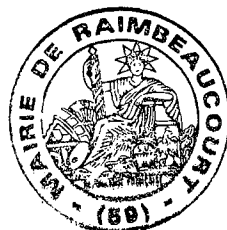
Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance
1^{ère} Adjointe,



Karine SKOTAREK



Le Maire,



Alain MENSION

Publié sur le site Internet le 22/03/23